

*Dans le cadre du projet « La Nouvelle, le genre mal aimé de la Littérature »,
la médiathèque Paul Valéry organise un*

Concours de Nouvelles

Conditions du concours de Nouvelle:

- Le concours est gratuit et anonyme (*un numéro unique d'identification vous sera transmis à l'issue de votre inscription, et reporté sur votre nouvelle par la bibliothécaire*).
- Ouvert à tous, **pas de limite géographique**.
- Le concours est ouvert à toute personne écrivant en français âgée de plus de 16 ans.
- Le **sujet** est libre.
- Le **genre littéraire** est libre : réaliste, historique, psychologique, policier, science-fiction, fantastique, humoristique, érotique etc.
- Il est impératif de respecter la forme de la nouvelle (pas de poésie, de récit de voyage, d'essai...)
- Les propos à caractère injurieux, racistes et/ou incitant à la haine ou à la violence ne sont pas tolérés.
- Votre texte ne doit jamais avoir été publié.
- L'auteur qui soumet une nouvelle au concours garantit expressément les organisateurs que l'œuvre soumise n'est pas un **plagiat** et qu'il en est le véritable auteur.
- La participation au concours implique la pleine adhésion au présent règlement et l'acceptation des décisions du jury, qui sont sans appel.

Présentation de la Nouvelle :

Format Word

- a. Format de la page : A4 (21 x 29,7cm)
- b. Police de caractère : Times New Roman
- c. Grandeur de caractère : corps 12
- d. Interligne : 1,5
- e. La nouvelle devra comporter au minimum 2250 signes espaces compris (environ 1 page) et ne pas excéder 22500 soit 10 pages.
- f. Pour participer les candidats devront obligatoirement indiquer leurs noms et coordonnées (adresse postale, adresse mail, téléphone, sur une feuille à part)

Date limite de réception :

La **date limite** de réception des textes est le 20 mars 2017 à minuit.

Envoi de la Nouvelle :

- 1- Envoi par Internet à l'adresse suivante : csabre@ville-gargenville.fr,

- 2- Envoi par voie postale : Médiathèque Paul Valéry – 78440 Gargenville
- 3- Remis en main propre à la médiathèque Paul Valéry.

Prix de la Nouvelle:

3 prix seront décernés selon les critères ci-dessous référencés.

Le palmarès du concours sera dévoilé et les trois prix remis le **vendredi 31 mars à 20h30** à la médiathèque Paul Valéry de Gargenville.

Il sera affiché dès le lendemain sur le site de la mairie, le portail des médiathèques de notre réseau ainsi que sur notre blog : mediatheque.gargenville.overblog.com.

Compositions du jury :

Les textes soumis au concours seront évalués par un **jury** composé de professionnels de la culture, de la communication et du livre : romancier, bibliothécaires, directeur culturel ainsi que d'un élu.

Critères de choix :

- a. Choix du sujet, **intérêt du récit**
- b. Qualité du style rédactionnel et originalité de la chute**
- c. Conformité aux exigences du règlement : respect du format propre à la nouvelle, respect des règles.

Publication :

Les 3 nouvelles lauréates seront **publiées**, avec autorisation de l'auteur(e), dans le journal local et sur les différents supports de communication (blog, site etc...)